



Compte Rendu ETR Synchro du dimanche 30 mars 2014 à BREST

Présentes : Anaïg DUTERTRE, Christèle RANC, Sandy VIGNETTE et Elina LEMICHEL DU ROY.

Présence de Pascale PRIGENT, responsable de la commission synchro.

Début de la réunion à 10h00.

1/ Règlements

Des formations et des recyclages d'officiels et donc des déplacements sont supportés par les clubs cette saison.

Nouveaux programmes :

Une refonte des programmes de synchro est en cours, avec d'importants changements. Le projet a été communiqué à Pascale lors de la réunion des responsables régionaux des commissions synchro de l'inter région. L'information sera diffusée aux clubs après l'adoption de ces nouveaux programmes lors de l'AG fédérale le 5 avril 2014.

Marie Claire DOUET se propose de venir faire une réunion d'information à ce sujet en Bretagne. **Ce sera le mercredi 07 mai à 20h00 à Rennes** (lieu choisi par M-C DOUET). Christèle RANC doit se charger de réserver la salle de réunion du CPB (12 boulevard Albert 1^{er} 35200 Rennes). Seront conviés :

- Par club : un entraîneur et un dirigeant.
- Les personnes ayant une fonction régionale en synchro.

Règlements interrégionaux :

L'équipe ETR s'interroge sur un erratum du règlement fédéral qui n'a pas été adapté au règlement Interrégional. En conséquence, pour la compétition du Tournoi de préparation, qui aura lieu les 05 et 06 avril, les nageuses juniors (ne nageant que le ballet combiné toutes catégories) ont toutes l'obligation de s'engager sur l'épreuve des Figures Imposées.

Les groupes de figures optionnelles seront toutefois ceux de l'erratum : groupe 1 ou 3.

Nouveaux Programmes Cycle1 – Cycle2 (à partir du 1^{er} février 2014) :

Il manquait quelques feuilles dans les fichiers zippés lors de la dernière diffusion. Pascale va rebasculer aux clubs l'envoi complet du 31 janvier 2014.

Officiels :

Rappel : pour les compétitions interrégionales, un juge B officiel ou en examen B peut être engagé pour 5 compétitrices. En cas de non-respect, une amende sera à acquitter.

Lors de la session de recyclage C et B à Nantes le dimanche 02 mars 2014, les nouveaux règlements de jugement de ballets ont été annoncés, et sont d'ores et déjà à appliquer : 3 ateliers de juges sont nécessaires, avec 3 à 5 juges par atelier, soit un minimum de 9 juges pour ces compétitions. La Bretagne compte aujourd'hui 6 juges C et B, ce qui pose problème pour les prochaines épreuves de ballets.

2/ Suivi des nageuses

Epreuves de socle :

Le suivi proposé par le fichier d'Extranat n'est pas suffisamment satisfaisant. En effet toutes les épreuves, ou nageuses ne sont pas ramenées dans le récapitulatif par le lien prévu. Elina assure donc, en parallèle, le suivi des nageuses à l'aide d'un tableau plus complet (date et lieu d'obtention des épreuves, et points obtenus).

Cette saison, le nombre de nageuses ayant validé le cycle 1 et le cycle 2 a augmenté. Le niveau a donc progressé sur l'ensemble des clubs.

Les ENF :

Rappel : L'ENF1 est à enregistrer sur Extranat par les clubs.
L'ENF2 est à enregistrer sur Extranat par les comités départementaux.
L'ENF3 est à enregistrer sur Extranat par le comité régional.

Il faut également envoyer les fichiers de réussite de l'ENF2 à Sandy, de manière à ce qu'elle puisse valider les engagements aux ENF3.

Pour la saison 2013-2014, les nageuses souhaitant entrer dans la compétition, ou en ballet promo, devront obtenir :

2003 et avant	ENF1 - ENF3	
2004 et 2005	ENF1 – ENF2 – ENF3	
2006 et après	ENF1 - ENF2	N'ont pas accès à l'ENF3 et ne peuvent pas entrer dans le socle

Attention de bien remplir le bordereau d'engagement pour l'ENF3, les dates d'obtention des ENF1 et ENF2 doivent être renseignées.

3/ Formation et suivi des formations des officiels :

Formation :

Pour pallier à l'absence de responsable de la formation des juges en Bretagne, il est envisagé la solution suivante :

- Officiels B : Demande de rattachement de la formation aux Pays de Loire. Cette solution permettra de continuer la formation actuelle de 3 personnes.

Si cela est validé, il faudra se renseigner afin de savoir si une session d'examen juge B est organisée par les Pays de la Loire avant la fin de saison.

- Officiels JO, D et C: Elina accepte cette future fonction, elle assurera la formation et le suivi des futurs officiels. Toutefois cela engendra une surcharge de travail et de temps. Elina souhaite donc que cela soit temporaire, elle souhaite que quelqu'un de l'ETR (Christèle) prenne le relai dès l'obtention de son officiel « B » (niveau minimum requis).

Une formation/recyclage sera proposé lors du prochain colloque national le dernier w-e de septembre ou le 1^{er} week-end d'octobre, à l'INSEP à Paris.

Bilan des juges en formation :

Nouveaux officiels :

- 1 « Jeune Officiel » : Lucie THOMAS (Rennes).
- 3 officiels « D » : Marie BOCANDE (Rennes), Camille ENGELAERE (Brest), Christèle GOURIO (St Brieuc).
Virginie PECHA (St Brieuc) mais uniquement sur le cycle 1.
- 4 officiels « D » (« Jeune officiel » devenu officiel « D » car ayant 16 ans ou plus) : Jade FROGER (Vannes), Marion JACOB (Vannes), Cénédra HELLEBOID (Lannion), Jade LOISEL (Vannes).

Le listing des officiels sera à remettre à jour (Elina).

4/ Calendrier prévisionnel 2014-2015

Le comité régional souhaiterait connaître le calendrier prévisionnel synchro pour le 14 juin 2014.

Faute de connaître le contenu des nouveaux programmes et donc des épreuves, il est impossible de répondre favorablement.

La programmation sera débattue à la prochaine réunion ETR. Il est demandé aux clubs de se renseigner sur les futures fermetures techniques de leurs piscines (saison 2014-2015) et de les communiquer avant la dernière réunion ETR (01 juillet).

5/ Compétitions Ballets de socle et Promotion - 18 mai à Lannion

Compte tenu des modifications de notation des ballets (voir ci-dessus), et du nombre d'officiels ayant le niveau requis (6 officiels en Bretagne), il est impossible de gérer cette compétition suivant ces récents changements. Une dérogation sera donc demandée au comité régional, pour permettre à 3 officiels d'assurer 2 ateliers de jugement (2 notes).

Les musiques des ballets sont à envoyer au club de Lannion avant le 11 mai 2014 à Marie-Cécile HELLEBOID helleboid.mariececile@orange.fr

Demander à Evelyne si elle peut s'occuper des récompenses (médailles).

6/ Questions et infos diverses

- Ne pas oublier de doubler les mails à l'attention d'Elina : elina.lemichel-du-roy@wanadoo.fr et nat.synchro.bzh@outlook.fr
- Christèle RANC (CPB) souhaiterait, pour la saison prochaine, une date de session de socle en fin de saison.
- Pascale PRIGENT rend compte de la modification des tâches d'Annabelle PIEDNOIR. Elle ne sera plus qu'à 10% sur l'inter région, (activité accrue sur le Pôle d'Angers, et l'équipe de France minimes).
- Aucune nageuse bretonne n'est candidate au Pôle Espoirs d'Angers pour la saison prochaine.
- Prochaine réunion ETR : Mardi 1^{er} juillet 20h à St Brieuc.

Durée de cette réunion ETR : 2h00.

Le 06 avril 2014,
Elina LEMICHEL DU ROY
Responsable ETR Synchro